

GROUP SFIT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.031.894 euros
Siège social : 80/84 route de la libération
77340 PONTAULT COMBAULT
793 834 888 RCS de MELUN
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix neuf
Le 28 juin à 9h00
Au siège de la Société

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation du Président. Chaque associé a été convoqué par lettre adressée par envoi électronique ou par courrier simple.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Stéphan Français représentant 199 937 actions,
Madame Sabine Gaillat représentant 1 394 actions
ESFIN Participation représentant 7 693 actions a voté par correspondance.
WICAP GROUP SFIT représentant 2 354 actions a voté par correspondance
Monsieur Jean-Louis OBBEE représentant 150 actions a voté par correspondance
Madame Françoise OBBEE représentant 150 actions a voté par correspondance
Madame Elisabeth Feuillet représentant 42 actions a voté par correspondance
Monsieur Alain Feuillet représentant 42 actions a voté par correspondance

Monsieur Stéphan FRANÇAIS préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société **FISCHBACH GIRAULT ET ASSOCIES**, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée et véritable, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 211 762 actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

Le Président constate donc que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- Les formulaires de vote électronique,

- La copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- Le rapport du Président,
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée,

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour ordinaire

- Rapport du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses.

Ordre du jour extraordinaire

- Nomination de la société Deloitte & Associés en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire ;
- Pouvoir en vue des formalités

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Ordre du jour ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2018** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 19.951 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le **31 décembre 2018** s'élevant à 331.738 euros de la manière suivante :

- La somme de 16.587 euros au poste « RESERVE LEGALE »
- La somme de 315.151 euros au poste « REPORT A NOUVEAU ».

L'assemblée générale prend également acte qu'au cours des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour extraordinaire

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme la société **Deloitte & Associés**, sise 185 C Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire.

Son mandat prendra effet à compter de la présente assemblée générale et se poursuivra pour 6 années jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2024.

L'assemblée générale prend également acte que la société Deloitte & Associés a fait savoir par avance qu'elle accepterait le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la Société si celui-ci lui était confié par l'assemblée générale et qu'elle n'était l'objet d'aucune des incompatibilités prévues par la loi pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION


L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

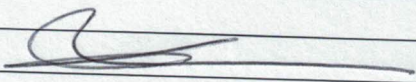
CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'ensemble des associés présents.

STEPHAN FRANÇAIS	
TR LEADER GROUP	
RINER JUDO CONNECTION	
ASTAING ALAIN	
BERTHELOT ANDRE	
BRAQUENIE JEAN-LOUIS	
DE MOUSTIER FRANCOISE	
DURAND-GASSELIN EMMANUEL	
FLOQUET MARIE CHRISTINE	
FRANCOIS EVELYNE	
GELFLANN LAURENT	
GELFMANN CLAUDE	
LESPINAS BERTRAND-XAVIER	
MAGIER FRANCK	
MAGIER ROLAND	
PEGULU DE ROVIN JEANNINE	
PERRICAUDIT MONIQUE	
POUPINEL REMI	
ROBBE ERIC	
THEL CHRISTINE	
VALLETTE VIALARD EDITH	
VALLETTE VIALARD RENAUD	
PROUVOST CORINNE	
SANCHEZ ERIC	
BOUSKELA JOELLE	
CHENE JEAN FRANCOIS	
FOURNOLS CLAUDINE	
GAUTHIER ALAIN	
GAUTIER JACQUES	
GAUTIER MARIE LOUISE	
GENET DIDIER	
GUERIT JEAN LUC	
GUEROULT DOMINIQUE	
LATOUR PHILIPPE	
LORiot CHRISTIAN	
LVOFF JEAN	
MEERSMAN PHILIPPE	
MERAMETDJIAN ALEXANDRE	
DUBOIS MARIE CLAUDE	
FILLON GERALD	

MESNAGE JEAN PAUL	
RIBEYRON JEAN LOUIS	
PERRET DU CRAY OLIVIER	
GAUTHIER MARIE HELENE	
GAMBA PHILIPPE	
BRULEY DE VARANNES FRANCOIS	
JEANNOLLE NOELLE	
BOJIC PIERRE	
CORNIC YVES	
LEFEBVRE DANIEL	
CHOSE MICHEL	
MAHE ERWANN	
ESFIN PARTICIPATION	VP
WICAP GROUP SFIT	VP
FINUZES	
ZHU MENGQUI	
BESSIERES JACQUES	
DURAND GASSELIN INES	
DUMORTIER ALAIN	
ARCHAMBEAUD ARNAUD	
ANDREA PIERRE	
CHARMEAU ALAIN	
HUEL FRANCOIS	
MAHL ROBERT	
PETITBON JEAN-LOUIS	
VIVANT DENIS	
PINGUET LILIAN	
JUSSEAU JEAN-PIERRE	
BOUDINET MICHEL	
LALANNE DIDIER	
SICOT FRANCOIS	
RIBEYN JEAN-LOUIS	
COHEN FRANCK	
VALLE PATRICK	
DEWAVRIN DIMITRI	
POURCELOT COLETTE	
KRASNOVSKY PIERRE	
BOURNAZEL JEAN-MARC	
BLIN CHRISTIAN	
LENFANT DAVID	
LIEVAL PASCALE	
POLLIER THIERRY	
BORDEL PHILIPPE	

CORDERET JEAN-LUC	
FEUILLET ALAIN	
FEUILLET ELISABETH	VP
FINANCIERE HORIZON	VP
LOUIS BRUNO	
OBBEE FRANCOISE	
OBBEE JEAN-LOUIS	VP
OBBEE PHILIPPE	VP
VALOREY FINANCE	
VAZZANO MICHEL	
SABINE GAILLAT	
CHRISTINE MONTAGU	
JESSICA PEYRUSAUBES	
VICTORIA CHARREYRON	
NICOLAS CAPONY	
GERARD CAPONY	